Programme pour l'année scolaire 1913-1914 : IVme arrondissement B : cercles des Justices de paix de Belfaux et de Cournillens (Lac)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 9

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PROGRAMME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1913-1914

IVme Arrondissement B

Cercles des Justices de paix de Belfaux et de Cournillens (Lac)

I. Instruction religieuse. — *a) Les deux cours supérieurs réunis :* Le Nouveau Testament. *b) Cours inférieur :* Nouveau Testament d'après l'*abbé Boué.*

Pour tous les cours : rapport et concordance entre les principales fêtes de l'année. Emploi des gravures, des tableaux et de la carte de la Palestine.

II. Enseignement intuitif et sciences naturelles. — *a)* Au *Cours inférieur,* les leçons seront puisées dans le *Livre de Lecture* du Ier degré, comme aussi sur des gravures et des images, par Staub, etc.

b) Aux *Cours moyen* et *supérieur,* on se servira des manuels de lecture, sans oublier les gravures, les dessins et le musée scolaire. — Consulter — si on le peut — *Les leçons de choses,* par *Jaccard* et *Henchoz.*

N.-B. — Aux 3 cours, l'enseignement des sciences naturelles devra se compléter par de nombreuses tâches d'observation.

III. Lecture. — *Cours inférieur : a)* 1re année, semestre d'été : les tableaux de lecture et les 10 premiers chap. du *Livre de lecture.* — *b)* 2me année : choisir, surtout dans la IIIme partie, les morceaux les plus en rapport avec le milieu où se trouve l'enfant. — 1re et 2me sections réunies, *été :* 1re partie, du chap. 11 à 43. — *Hiver,* les 2 sections réunies : les IVme, Vme, VIme et VIIme parties.

Cours moyen : a) Lectures morales : chapitres au choix du maître. — *b)* Lectures géographiques et historiques, en rapport avec le programme de l'année scolaire. — *c)* Règne animal : chap. 11 à 25. — *d)* Règne végétal : chap. 11 à 31. (Semestre d'été). — *e)* Règne minéral : chapitres 7 à 15.

Cours supérieur : En vue de combler une lacune concernant l'étude de l'*Histoire nationale,* la plupart des lectures seront puisées dans les *Lectures historiques* — page 199 à 290 — du *Livre de lecture,* dernière édition *1912.* — Toutefois, on fera quand même des lectures empruntées à d'autres parties du manuel, et cela au choix de chaque maître, et selon qu'il s'agira d'une classe de *garçons* ou d'une école de *filles.* Le tout, en concordance avec le programme annuel, et sans oublier les lectures sur la *civilité* et l'*antialcoolisme.* — Voir programme officiel, p. 8-10.

N.-B. — Les élèves du cours supérieur auront soin de conserver le *Livre du degré moyen* pour les leçons communes.

IV. Récitation. — Consulter et suivre le Programme officiel, p. 8 à 10. — On pourra ajouter 2 ou 3 récitations, au choix du maître, et l'on apprendra à reproduire mentalement les paroles des chants mis à l'étude.

V. Orthographe et grammaire. — *Cours inférieur : 1re année.* L'orthographe d'usage commence avec l'étude des tableaux. Apprendre à distinguer le *nom,* le *verbe* et la qualité du nom *(adjectif).*

Deuxième année. Revoir ce qui a été étudié la 1re année. La proposition simple est le point de départ pour l'étude du *nom,* de l'*article,* du *verbe* et de l'*adjectif qualificatif.* — Les verbes être et avoir et quelques verbes, les plus usités, seront étudiés aux temps suivants de l'indicatif, *présent, imparfait, passé indéfini* et *futur simple.* — Ponctuation : le point et la virgule. Copie soignée et toujours contrôlée par le maître. — Etude du vocabulaire, dans le *Livre de lecture.*

Cours moyen : Consulter le programme officiel et le *Guide grammatical* de la page 1 à 80. S'appesantir sur le rôle des mots dans la proposition : *verbe, sujet, attribut* et *complément.*

Cours supérieur : Les principales parties du *Guide grammatical.* — Insister sur une *analyse logique,* très simple et très pratique : propositions *principales* et *complétives* (ou *subordonnées*).

VI. Rédaction. — *Cours inférieur :* Exercices tirés des chapitres lus et des leçons de choses. — Descriptions de gravures dans le *Livre de lecture* et la Bible.

N.-B. — Le maître tracera au tableau noir les premières phrases de chaque exercice.

Cours moyen : D'après le programme de lecture. — Imitations de lettres. Ecrire en style coupé : courtes phrases. Subdiviser les compositions en alinéas, etc., etc.

Cours supérieur : Comme au cours moyen. — Lettres, narrations, descriptions. Actualités, résumés, amplifications, développement de sentences morales, de proverbes, etc.

N.-B. — 1° La préparation de la plupart de ces sujets fera l'objet de tâches d'observation. 2° La mise au net, dans un cahier, du corrigé de quelques compositions est obligatoire.

VII. Ecriture. — Programme officiel, p. 18 et 19. — Les élèves de 1re année du cours moyen conserveront le cahier N° 7 du cours inférieur pour tous leurs devoirs écrits, et aussi longtemps que cela sera nécessaire. — Les copies de quelques *lettres,* contenues dans le Livre du degré moyen, et les exercices de *comptabilité* remplaceront — par-ci par-là — les leçons de calligraphie.

VIII. Arithmétique et géométrie. — Voir programme, p. 19-24. — Emploi de tous les moyens intuitifs possibles, afin d'arriver graduellement à l'abstraction. Chaque classe doit posséder un mètre pliant, un mètre carré ou, au moins, un décimètre carré, un décimètre cube, des solides géométriques, etc. — Des modèles de solutions-types — au tableau noir — seront transcrits dans les cahiers des élèves.

N.-B. — Les classes de filles peuvent laisser de côté l'étude du *cercle,* les mesures de *volume* et de *bois de chauffage.*

IX. Comptabilité. — *Cours moyen et supérieur :* Notes et factures de fournisseurs, tels qu'épicier, boulanger, boucher, cordonnier, tailleur, etc. — Compte d'un écolier. Exercices de comptabilité contenus dans les 5me et 6me séries de calcul. — Comptabilité agricole : inventaire et bilan. — Actes usuels : quittance, billet à ordre, traite. Modèles imprimés, fournis par les bureaux de poste.

X. Géographie. — *Cours inférieur :* La commune, la paroisse, les environs. Emploi du *Livre de lecture* du Ier degré.

Cours moyen : Le district, le canton de Fribourg. Généralités sur la Suisse.

N.-B. — Cours commun avec le degré supérieur.

Cours supérieur : Revision générale des cantons étudiés l'année dernière. Etude approfondie des cantons de la Suisse orientale. — Quelques notions sur les cinq parties du monde, surtout sur l'*Europe.* — Lecture et interprétation des cartes.

XI. Histoire. — *Cours moyen :* Des guerres de Bourgogne à nos jours. — Voir Programme officiel, p. 27. Les principaux faits historiques, contenus dans le Livre du degré moyen.

Cours supérieur : Des guerres de Bourgogne à nos jours. — A titre de transition, les morceaux de lectures historiques faciliteront l'étude de notre histoire nationale. — Lire et surtout mettre en pratique les excellents *Avis aux instituteurs* a p. 147 du *Degré supérieur,* dernière édition.

N.-B. — Quand on le pourra, les leçons seront communes aux 2 cours supérieur et moyen.

XII. Instruction civique. — *Cours moyen :* Commune, paroisse et canton, c'est-à-dire les chapitres 4, 5 et 63 du *Degré moyen.*

Cours supérieur : Tout le programme officiel. — S'efforcer de rendre cet enseignement intuitif et pratique, en tirant parti des comptes rendus, des séances et des nominations des différentes autorités, etc.

N.-B. — Quand on le jugera nécessaire ou pratique, les leçons seront communes aux cours supérieur et moyen.

XIII. Dessin. — Programme officiel, p. 31-33. Ce programme sera développé dans les conférences.

XIV. Chant. — Etude des chants prescrits pour la présente année scolaire. Voir p. 179 du *Bulletin.* — Messe des morts. Edition vaticane. — Un morceau de solfège sera imposé le jour de l'examen.

XV. Gymnastique. — Programme officiel, prescrit par la Direction de l'Instruction publique.

N.-B. — Le présent programme — réparti par mois — sera annexé au *Journal de classe.*

A. Perriard, *insp. scol.*